

DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE
Syndicat Intercommunal A Vocation Multiple De Montesquieu-Volvestre
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Séance du 29 mars 2023
Délibération 04-03-2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf du mois de mars à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du S.I.V.O.M., régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Montesquieu-Volvestre, sous la présidence de Monsieur Guy BARTHET.

Date de convocation le 17 mars 2023

Présents : C.ANGLADE-G.BARTHET-L.BLANC-J.BOURHIS-R.CUSSOL-D.FAUCHEUX-A.LABORDE-F.PUGET-S.RESPAUD.

Conseillers suppléant représentant leurs conseillers titulaires absents : J-L.GARRIGUES-I.SORROCHE.

Absents excusés : C.DELOR-J-L.GAY-A.LORIATO-A.MATHIS-O.RIZZOLA-D.SOULA.

Absents : J.BAUDINIÈRE-J-M DESTEFANIS-C.KUBALA-C.SENECLAUZE

Secrétaire de séance : Dominique FAUCHEUX

Le quorum est donc déclaré atteint et le Comité peut normalement siéger

OBJET - Vote du budget primitif de l'exercice 2023

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2023 du budget principal

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2023 tel que décrit ci-dessous :

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

Le **budget principal**, pour l'exercice 2023, est équilibré en recettes et dépenses

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES		RECETTES	
21 Immobilisations Corporelles	20 626.14 €	040 Opération d'ordre de trans	5 226.13 €
		R001 Report N-1	15 400.01 €
TOTAL	20 626.14 €	TOTAL	20 626.14 €

SECTION FONCTIONNEMENT :

DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	11 820.00 €	013 Atténuations de charges	357.78 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	47 100.00 €	70 Produits des Services	48 000.00 €
65 Autres charges de gestion courante	11 030.80 €	74 Dotations, subventions	21 672.58 €
67 Charges exceptionnelles	123.07 €	75 Autres produits de gestion	10.00 €
		76 Produits financiers	10.00 €
042 Opération d'ordre de transfert entre section	5 226.13 €	R002 Report N-1	5 249.64 €
TOTAL	75 300.00 €	TOTAL	75 300.00 €

Délibération prise à l'unanimité des membres présents

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 11

Suffrages exprimés

Pour : 11 Contre 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture
Et publication ou notification du

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président

Guy BARTHET

